

UNOR - AORA

# CONSTRUCTION D'UN CORPS D'ARMEE DE RESERVE COMPOSE DE CITOYENS SOLDATS

---

## PRESENTATION DU PROJET

capitaine **POUSSEL**, Président de l'UNOR-AORA, Vice-président de l'UNOR-PACA

Le 21 Janvier 2017

Ce document est une introduction au projet lui-même, afin d'en expliquer la nature et la raison.

# Présentation du projet

---

POURQUOI UN PROJET DE CORPS D'ARMEE DE RESERVE UNOR-AORA ?.....	3
Un Corps d'Armée de Réserve Militaire pour faire quoi ? .....	4
LA DOT (Défense Opérationnelle du Territoire).....	5
LES 10 MISSIONS DE LA DOT : .....	5
STADE 1 :.....	5
STADE 2 :.....	5
LES ATOUTS DE LA DOT. ....	6
L'ENNEMI DE LA DOT.....	6
LE PROBLEME ACTUEL.....	8
MAIS PAR QUOI COMMENCER ?.....	8
UN PROJET QUI GENERE DES ECONOMIES.....	9

## **POURQUOI UN PROJET DE CORPS D'ARMÉE DE RESERVE UNOR-AORA ?**

La menace terroriste réapparue subitement sur le territoire national, alors que nos généraux avaient fait démanteler vingt ans plus tôt les régiments de réserve qui étaient chargés de la combattre, a semé l'effroi chez nos élus de toutes sensibilités.

Pour réagir, le Président de la République a décidé de lancer hâtivement la mise en place d'une Garde Nationale. Ses collaborateurs ont commencé à travailler sur ce sujet, mais semblent avoir oublié cette vieille expérience d'Armée de Réserve que possède notre Pays.

Les vieux réservistes de l'UNOR-AORA considèrent que le sujet se révèle trop grave pour le laisser sous la seule responsabilité de quelques personnes travaillant dans la précipitation.

Parce qu'il implique la sécurité de toute la Nation, les membres de l'UNOR-AORA pensent que l'ensemble des Français qui le souhaitent devraient être invités à y réfléchir.

En poursuivant cette lecture vous allez donc parcourir un document rédigé par l'UNOR-AORA. Il est principalement destiné aux élus ou futurs élus de la République qui désirent doter notre Pays d'une véritable Force Militaire composée de Citoyens Soldats.

Ce projet résulte du travail des Réservistes et anciens Réservistes des Bouches du Rhône, membres de l'Union Nationale des Organismes de Réserve – Association des Officiers et Réservistes du pays d'Aix (UNOR – AORA), association créée en 1929.

Il se fonde sur l'expérience du vécu.

Il est modulable pour s'adapter à tout instant aux orientations de nos gouvernants, sans aucune incidence financière, car ce projet fait appel à la participation des salariés de la société civile et plus particulièrement celle des bénévoles (candidats aux préparations militaires, candidats aux engagements dans l'Armée d'active, etc. ...).

Nous souhaiterions que toute personne qui se trouve en possession de ce document en débâte avec son entourage et, si elle le désire, nous suggère d'éventuelles modifications.

Nous ne considérons pas ce projet comme une propriété intellectuelle. Il ne s'agit que de la pierre que l'UNOR-AORA apporte à la construction de l'édifice.

Le système de Défense de notre pays constitue l'un des biens communs de la République. Il conservera toute son efficacité tant qu'il demeurera un bien commun !!!

Lorsque l'on aborde les problèmes de défense d'une Nation, nous pénétrons dans l'Irrationnel. Bizarrement ce mot n'est jamais employé. Pourtant, qui y a-t-il de plus

irrationnel qu'une situation où des "nantis de la politique" demandent à leurs citoyens de mourir pour pallier à leurs erreurs ou leurs errements?

Et qu'y a-t-il de plus irrationnel encore que de trouver des millions d'individus capables de répondre à leur appel et sacrifier leurs vies ? 1 450 000 morts entre septembre 1914 et novembre 1918, sans parler des blessés !

Ces situations ne sont possibles que pour de vieilles nations où le poids des traditions n'a cessé de croître depuis la nuit des temps.

Pourtant, la Tradition, sœur siamoise de l'Irrationnel, se trouve toujours oubliée par les constructeurs des projets de défense !

Aujourd'hui, dans notre pays, la Tradition impose que l'on parle naturellement d'un Corps d'Armée de RESERVE et pas d'autre chose.

Les serviteurs de l'Irrationnel doivent se retrouver dans des unités de réserve des forces armées, de la police, de la protection civile, etc. ..., parce qu'ils sont pétris des lourdes traditions de ces vieilles institutions.

C'est pourquoi l'Union Nationale des Organismes de Réserve (UNOR) se bat pour la construction d'un véritable Corps d'Armée de Réserve Militaire.

## **Un Corps d'Armée de Réserve Militaire pour faire quoi ?**

Renforcer notre Armée d'Active dans le corps de bataille?

Ou participer à la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT)?

S'il s'agit de renforcer notre Armée dans le corps de bataille, le service militaire obligatoire s'est avéré le système le plus efficace, partout dans le monde.

S'il s'agit de participer à la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT), comment le faire ? Comment recruter les réservistes ?

Pour répondre à ces questions, il nous faut d'abord rappeler ce qu'est la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT).

Durant la guerre froide, les généraux soviétiques avaient mis au point des unités de commandos chargés de mettre à genoux les pays ennemis quelques jours avant la déclaration de guerre et donner l'offensive générale. Ils devaient combattre en civil ou en tenue militaire du pays où ils se trouvaient. Pour faire face à cette menace, la France avait mis en place la Défense Opérationnelle de Territoire. Chaque département disposait d'un ou plusieurs régiments de réservistes.

Face à un ennemi non blindé, les régiments se composaient d'une dominante « anti-personnel ».

Ils disposaient d'un réseau de renseignements tissé par la gendarmerie, la police et les points sensibles.

Leurs compagnies de combat rassemblaient les hommes par secteurs du département (pour les Bouches du Rhône, compagnie du pays d'Aix, du Pays d'Arles, etc....) et les chefs disposaient de toute l'initiative nécessaire à l'accomplissement de leurs missions.

Les cadres, parfaitement instruits, en possédaient tous les automatismes.

L'instruction des Postes de Commandement régimentaires, des commandants de compagnies et de leurs adjoints était assurée par les chefs de corps.

Pour les autres, ils se formaient dans les Centres d'Entraînement des Réserves (CER), à raison de deux jours par mois non rémunérés, le samedi ou dimanche, au choix !

## LA DOT

### DEFENSE OPERATIONNELLE DU TERRITOIRE

#### LES 10 MISSIONS DE LA DOT :

- LA RECONNAISSANCE.
- LA SURVEILLANCE DE ZONE.
- LA PROTECTION D'ITINERAIRE.
- LE CONTROLE DE ZONE.
- LA DEFENSE EXTERNE DES POINTS SENSIBLES.
- LE DEFENSE DES POINTS SENSIBLES.
- L'EMBUSCADE.
- LE COUP DE MAIN.
- L'INTERCEPTION.
- LE COMBAT EN ZONE URBAINE.

Il faut savoir qu'en cas de mobilisation des unités militaires, les lois actuelles prévoient une montée en puissance constituée de deux stades.

#### STADE 1 :

**Les unités militaires ne peuvent pas utiliser leurs armes sans l'autorisation de la gendarmerie.**

**Si l'unité militaire veut pouvoir réagir rapidement, il lui faut la présence d'un**

**gendarme dans tous ses détachements militaires.**

**Nota :**

**Lorsque le dispositif de défense est menacé, les militaires utilisent la légitime défense.**

## **STADE 2 :**

**Ouverture du feu, NORMALE.**

## **LES ATOUTS DE LA DOT.**

- **UN TERRAIN**, auquel le réserviste est habitué.
- **DES RESERVISTES**, sélectionnés.
- **DES CADRES**, entraînés au combat D.O.T.
- **DES UNITES**, qui ne sont pas figées.
- **UN MAXIMUM D'INITIATIVE**, pour les réservistes qui opèrent chez eux.
- **LES GENDARMES ET LA POLICE**, qui sont aux côtés des réservistes.
- **LES AUTORITES CIVILES**, qui sont derrière les réservistes.
- **LA POPULATION**, motivée et coopérante.
- **LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES**, au service des réservistes (Téléphones, réseaux routiers, équipement, etc....).
- **LES MOYENS DE TRANSPORTS CIVILS**, à disposition des réservistes.
- **LE GENIE CIVIL**, aux ordres des réservistes.
- **LA PROTECTION CIVILE**, toute dévouée.

## **L'ENNEMI DE LA DOT**

**Discret, suréquipé, il connaît parfaitement sa mission et son terrain d'opération.**

**Il utilise les véhicules civils, se déplace à pied seulement la nuit et sur de petits compartiments de terrain.**

**Il parle notre langue sans accent et opère en civil ou en uniforme français.**

**Généralement il travaille en groupe de six personnes. Cependant il peut, selon l'importance de la mission, rassembler plusieurs groupes. Il arrive qu'il atteigne ainsi l'effectif de quatre cent cinquante combattants.**

**Mais l'ennemi d'hier correspond-il à la menace d'aujourd'hui ?**

**Une fois encore servons nous de l'expérience de notre vieux pays.**

Que s'est-il passé durant la guerre d'Algérie ?

Il nous a fallu 1 343 000 appelés et rappelés pour combattre durant huit ans un ennemi qui au mieux de sa forme n'a jamais dépassé les 47 000 individus.

En 2014 le ministère de l'intérieur informait les Français que 2052 lieux de culte musulman se trouvaient répartis dans les principales villes de France métropolitaine, en majeure partie construits après l'année 2000.

Aujourd'hui, notre pays a fourni plus d'un millier de combattants à l'Etat Islamique. Des jeunes gens qui malgré les difficultés extrêmes pour quitter le territoire ont pu rejoindre le champ de bataille.

Combien auraient-ils été si la France avait permis les départs ?

En 2015 dans un article du 22 novembre le Nouvel Observateur nous apprenait que le système TELEGRAM, surgi en 2013 et mis en place par les frères DUROV, était utilisé par DAECH. Petits génies Russes de l'informatique, ils ont mis au point un système de cryptographie pour réseaux sociaux qui échappe à nos systèmes de déchiffrement.

Les terroristes peuvent désormais s'organiser et communiquer sans que nous puissions intercepter ou déchiffrer leurs messages. DAECH utilise aussi, pour faire transiter des fonds, le système des BITCOINS qui échappe au réseau bancaire et à ses contrôles. Si pour l'heure les terroristes agissent encore séparément, il ne saurait tarder de les voir agir comme l'aurait fait l'ennemi de la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) durant la Guerre Froide.

Bien sûr, aujourd'hui aucune de nos têtes pensantes n'en parle. Mais lequel de nos cerveaux avait prédit la création de l'Etat Islamique et tous les désastres qu'il a pu engendrer ?

Quant à leur armement, ils se le procurent facilement. Tout le monde semble avoir oublié la mise en garde de la sénatrice des Bouches du Rhône, Samia GHALI. Avant même les premiers attentats, elle avait demandé que l'Etat ordonne à nos soldats d'intervenir pour désarmer les cités ! A l'époque la presse l'avait tournée en ridicule.

Si, pour les cités, se procurer des armes ne constitue pas un problème majeur, comment pourrait-il en être un pour les terroristes ?

Ceci dit, nous possédons désormais les fondations nécessaires pour construire notre projet. Mais un problème incommensurable se pose dès le départ.

## **LE PROBLEME ACTUEL**

Depuis la suspension du service national, l'Etat recense toute la jeunesse du pays. Cela constitue une excellente chose car il ne faut pas oublier que nous avons gagné la première guerre mondiale grâce à notre système de mobilisation hors du commun !

Désormais, même les jeunes femmes pourront participer les armes à la main au prochain effort de guerre. Mais de nombreuses questions se posent :

**Quand recevront-ils une formation militaire minimale indispensable à la réalisation de la mission?**

**Qui leur donnera cette formation ?**

**Où recevront-ils cette formation ?**

**Qui les commandera ?**

**Avec quels moyens ?**

**Avec quel financement ?**

En recensant toute la jeunesse de notre pays, la France se réserve la possibilité de procéder à une mobilisation de masse. Il nous importe donc de construire avec les moyens existants, et à peu de frais, une structure permettant non seulement cette mobilisation mais encore la formation en un temps record des jeunes recrues.

## **MAIS PAR QUOI COMMENCER ?**

### **1- Par la création du poste de Secrétaire d'Etat aux Réserves.**

Un corps de réserve spécifiquement dédié à la défense du territoire national doit être dissocié de l'armée d'active. A cela s'ajoute la spécificité des troupes de ces deux entités: l'une se compose de troupes de métier, l'autre de civils au service de la Nation. L'une doit se contenter de voter lors des élections, alors que l'autre peut participer au combat électoral, s'engager dans la politique et le syndicalisme. La Réserve se caractérise par sa composante constituée de Citoyens Soldats ! Nous sommes donc en présence de deux mondes très différents. L'un où le "citoyen soldat" comprend le militaire de métier, mais

pas l'inverse ! C'était pour cette raison que l'Officier de Réserve Raymond POINCARE, Président de la République, avait fondé l'UNOR !!

Le secrétaire d'Etat se chargera d'élaborer un réel statut social des Réserves et veillera durant la mise en place de cette dernière qu'en aucun cas elle ne soit phagocytée par l'Armée d'Active.

**2- Par la création d'un Centre National de Gestion de la Défense Opérationnelle du Territoire (CNGDOT).**

Il se chargera de conduire la Défense Opérationnelle du territoire (DOT) et de préparer les différents niveaux de mobilisations.

**3- Par la création d'une Ecole Nationale des Cadres de Réserve (ENCR).**

Elle se chargera de former les cadres indispensables à une mobilisation de masse de Français totalement inexpérimentés. Elle multipliera les promotions d'Officiers et de Sous-officiers de réserve, afin de constituer pour notre pays cet incontournable vivier de cadres.

**4- Par la création dans chaque département d'un Centre de Recrutement d'Entraînement et de Gestion Départemental (CREGD).**

Cette structure sera capable de recruter, instruire, entraîner, mobiliser et défendre le territoire.

## **UN PROJET QUI GENERE DES ECONOMIES**

Il propose de renforcer l'Armée d'Active dans ses missions de Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) en recréant de véritables unités de réserves.

Le projet de « Garde Nationale » du gouvernement prévoit un budget de 311 M€ pour 2017.

En prenant en charge les missions des Délégations Militaires Départementales (DMD) et en supprimant les Etats Majors Inter Armées de Zones de Défense (EMIAZD) et les Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA), notre projet en récupère le financement, l'équipement, et l'encadrement.

Non seulement il n'engagera pas de dépense supplémentaire, mais en plus **IL GENERERA DES ECONOMIES.**

Notre projet fait appel à la participation de tous et particulièrement aux bénévoles (candidats aux préparations militaires, candidats aux engagements dans l'Armée d'active, etc. ...)

Il est modulable pour s'adapter à la volonté de nos gouvernants.

Il démarre par des unités d'infanterie et peut être élargi en fonction de l'évolution des menaces. Certes son développement nécessitera une augmentation budgétaire ; mais la menace du moment la justifiera !

Notre projet, en rendant possible la mobilisation de masse, permettra de pallier à la disparition du service militaire sans en coûter le prix.

Notre projet proposera de donner à l'Armée de Réserve ce rôle d'ascenseur social qu'a perdu le système de recrutement actuel.

Il sera hors de question de voir qu'un jeune citoyen titulaire d'un Master2 ne soit que caporal après six ans d'engagement dans la réserve. Non seulement c'est aujourd'hui le cas, mais en plus les Officiers « communication » en font un argument de recrutement. Pourtant les « éléments de langage » et la propagande écrite des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) prétendent qu'un BAC + 2 est engagé comme Officier !!!

Le respect et la considération du citoyen soldat font partie de notre projet. Précisons que cet état d'esprit ne coûte rien et attire beaucoup de candidats.

Notre projet émane d'un système mis au point lors de la guerre froide, qui s'était alors révélé très dissuasif.

Notre projet se trouve donc au minima et pourra voir ses structures se développer différemment selon les orientations des gouvernants successifs.

Notre projet transforme tous les Citoyens Français en Citoyens Soldats pour permettre au Président de la République de défendre efficacement la République !!!

Le capitaine POUSSEL

Président de l'UNOR-AORA

Vice-président de l'UNOR-PACA